AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-5-76018380

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DRÔME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 54 — 6 Mai 1976

VIGNE

Araignées rouges - Des foyers d'araignées rouges sont actuellement visibles, notamment dans le Beaujolais, et une intervention se justifie partout où l'on peut dénombrer plus de vingt formes mobiles par feuille. On utilisera de préférence un acaricide spécifique en prenant soin de mouiller abondamment.

Acariose - Dans les situations où cette affection est à craindre, plus particulièrement dans les jeunes plantations, on peut exécuter un traitement en choisissant un produit figurant sur la liste publiée dans PHYTOMA de février 1976.

Par température élevée on peut employer un produit systémique mais, par temps frais et peu favorable à la végétation, l'emploi d'un acaricide de contact du type Dicofol est préférable. Ces produits sont également efficaces contre les araignées rouges. Rappelons que les produits soufrés anti-oïdiums ont une action freinante sur les pullulations d'acariens.

ARBRES FRUITIERS

Tavelures - Bien que les conditions météorologiques soient restées très défavorables aux contaminations et au développement de la maladie, la protection devra être assurée en toutes régions sur poirier et pommier. Les pluies généralement fortes qui surviennent souvent dans 3è semaine de mai risquent en effet, au niveau des températures de cette époque de l'année, de provoquer un développement explosif des tavelures.

Anthracnose du cerisier (cylindrosporiose) - Le risque d'infestation est à ce jour pratiquement nul et aucun traitement ne s'impose. Toutefois dans les départements de l'Ardèche (régions 141 et 142 seulement) et de la Drôme beaucoup plus arrosés en avril que le reste de la Circonscription, un traitement devra suivre la première phase pluvieuse importante postérieure au 3 mai.

Bactériose du noyer - Maintenir la protection moyennant l'application de traitements à 12 - 15 jours d'intervalle (ou moins en cas de forte pluie).

Anarsia et Tordeuse Orientale - (sur pépinières de pêcher et abricotier et arbres en formation).

Avec le niveau des températures plus régulièrement douces, un traitement devra être appliqué avant le 13 mai dans toute la zone où existent des plantations de rapport de ces essences.

PETITS FRUITS

Didymella et anthracnose du framboisier - En raison des conditions climatiques jusqu'ici très défavorables aux maladies, les risques de contaminations primaires persistent et nécessite le maintien de la protection.

Oïdium du cassissier - Les périodes tièdes et calmes que nous avons déjà connues à plusieurs reprises depuis le début de la saison ont été favorables à l'installation des oïdiums, de sorte que la protection devra être maintenue de façon stricte au cours de ce mois.

P./234

CULTURES MARAICHERES

ASPERGE

Criocères pour combattre ce coléoptère, dès l'apparition des larves, traitez par pulvérisation ou par poudrage avec un insecticide à base de lindane ou de parathions.

Mouche - Dans les jeunes aspergeraies les traitements peuvent être réalisés aux stades végétatifs suivants :

1°) turions sortant du sol de 2 à 3 cm - 2°) turions mesurant de 10 à 15 cm environ, écailles gonflées - 3°) turions de 30 à 35 cm environ, ramifications non épanouies - 4°) turions à ramifications épanouies.

Dans les plantations en production où l'activité de la Mouche a été reconnue les traitements seront réalisés lorsque la période de récolte est terminée avec un insecticide à base de diazinon 30 g/hl, diméthoate ou de formothion à 50 g/hl.

Desherbage - Dans les aspergeraies de plus de 2 ans les traitements sont effectués immédiatement après le buttage ou aussitôt après le débuttage en l'absence de turions et en pré-levée des mauvaises herbes peuvent être utilisés : diuron 1 500 g/ha, linuron 750 g/ha, métribuzine 800 g/ha, monolinuron 1 000 g/ha, monuron 1 500 g/ha, simazine 2 500 g/ha.

Le 2.4 D amine 750 g/ha peut être utilisé notamment sur liseron et chardon lorsque les asperges mesurent 50 cm au moins, l'utilisation de cet herbicide nécessite un certain nombre de précautions.

CELERI

Septoriose maintenir la protection des jeunes plançons (bulletin N° 52 du 13 avril).

FRAISIER

Pourriture grise, en période pluvieuse ou sur les variétés très sensibles ou dans les cultures ou l'exposition favorise le développement de la maladie 4 traitements peuvent être nécessaires pour la combattre : 1°) au début de la floraison - 2°) 5 à 7 jours plus tard - 3°) à la fin de la floraison - 4°) dès l'apparition des fruits jaunes. Peuvent être utilisés jusqu'à :
1°) 7 jours avant la récolte : la dichlofluanide (125 g/hl)
2°) 15 jours " la " : benomyl 30 g/hl, carbendazim 30 g/hl, folpel 150 g/hl, methylthiophanate 70 g/hl, thirame 320 g/hl ; prévoir 1 500 l à 2 000 l de bouillie à l'ha.

HARICOT

Anthracnose - La désinfection des semences peut être réalisée à l'aide du benomyl ou de la carbendazim (40 grammes par quintal de semences).

En cours de végétation en périodes humides ou en cultures arrosées 3 traitements fondamentaux sont nécessaires

1°) au stade 2 feuilles - 2°) au stade premières feuilles composées - 3°) à l'apparition des boutons floraux.

On peut utiliser : benomyl, carbendazim 40 g/hl
association méthylthiophanate + manèbe ou à raison de 200 g/hl, captane, folpel, thirame, zirane, mancozèbe, manèbe, et zinèbe ; ces trois derniers fongicides sont efficaces contre la rouille.

La pulvérisation a jet porté doit mettre en oeuvre 200 à 400 l de bouillie/ha.

Desherbage - Après le semis et avant la levée des haricots peuvent-être utilisés dinosebe acetique, penoxaline et les associations.

Butraline + monolinuron, dinosebe + monolinuron, dinoterbe + nitrofene, monalide + linuron.

La section Avertissements Agricoles
et le technicien chargé des questions
maraîchères

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de Circonscription par interim,

P. LATARD.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.